



# Réalité animale et fantômes princiers. L'exemple de la cour ducale lorraine (1473-1559)

Jean-Christophe Blanchard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Blanchard. Réalité animale et fantômes princiers. L'exemple de la cour ducale lorraine (1473-1559). 2020. hal-03336038

**HAL Id: hal-03336038**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03336038>**

Preprint submitted on 6 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Réalité animale et fantasmes princiers. L'exemple de la cour ducale lorraine (1473-1559)**

Au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il convient d'envisager l'animal dans sa réalité, ou plutôt dans sa matérialité, et simultanément dans son idéalité et son symbolisme<sup>1</sup>. Il s'agit de faire fi de nos critères d'observation, de nos grilles d'analyse et de nos connaissances théoriques pour tenter d'aborder le monde animal dans une approche globale où le cerf est un gibier et dans le même temps une allégorie du Christ, où le lion africain est un animal familier en Occident, où l'existence de la licorne est avérée. Pour comprendre les relations entre l'homme et l'animal dans la Lorraine ducale de la fin du XV<sup>e</sup> et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la taxinomie darwinienne est bien sûr totalement inopérante<sup>2</sup>.

Le cadre chronologique de l'analyse de ce phénomène social est artificiellement circonscrit aux règnes des princes lorrains qui ont laissé des sources susceptibles de documenter leurs relations au monde animal. Cet impératif documentaire justifie une large incursion dans la première modernité. Les règnes du petit-fils de René I<sup>er</sup> d'Anjou, René II, duc de Lorraine (1473-1508), et de son fils Antoine (1508-1544) correspondent à une période de stabilité et de prospérité après la victoire de René II sur Charles de Bourgogne en 1477. Le bref règne de François I<sup>er</sup> de Lorraine (1544-1545), et les régences, plus troublées, de Christine de Danemark et de Nicolas de Lorraine durant la minorité de Charles III (1545-1559) sont cependant dans la continuité. Le « Voyage d'Allemagne » du roi de France Henri II en 1552 marque pourtant un changement politique notable. Dans ce cadre, nous tenterons d'analyser la place de l'animal à la cour ducale de Lorraine à travers le prisme du prince<sup>3</sup>. Dans la période envisagée, les sources sont relativement nombreuses et variées. Elles émanent pour la plupart d'entre elles du pouvoir ducal. Les documents d'archives, comptabilités, registres de lettres patentes, inventaires divers permettent d'apercevoir les aspects les plus matériels des rapports homme-animal à la cour de Lorraine. Elles peuvent également prendre une dimension plus sensible et déjà donner des orientations concernant les mentalités. Il convient de signaler dès l'introduction que le catalogue de la bibliothèque d'Antoine peut témoigner d'un intérêt général pour la chose animale. On y trouve en effet, le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais dont les livres 16-22 traitent des animaux ; une traduction française du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, qui analyse les propriétés des oiseaux au livre 12, celles des poissons au chapitre 25 du livre 13 sur l'eau et celles des bêtes au livre 18 ; ainsi qu'une traduction française du *Ruralium commodorum opus* de Pierre de Crescent qui comprend lui aussi des éléments intéressants les animaux (livres 9 et 10)<sup>4</sup>. La littérature, issue de la librairie du prince ou provenant d'autres fonds, et les œuvres d'art produites pour les ducs ou pour leur entourage

---

<sup>1</sup> L'histoire des animaux a été marquée par le livre fondateur de Robert DELORT (*Les animaux ont une histoire*, Paris, 1984), ainsi que par les recherches de Michel Pastoureau. Les relations homme-animal ont également été interrogées dans l'ouvrage collectif *The World of Animals and Human Society*, Florence, 2000. Le volume récent dirigé par Irène Fabry-Tehranchi et Anna Russakoff (*L'humain et l'animal dans la France médiévale*, Leyde, 2014) contribue à renouveler certaines problématiques, notamment dans sa quatrième partie consacrée à la « présence et [à la] représentation de l'animal dans la société de la fin du Moyen Âge ».

<sup>2</sup> M. PASTOUREAU, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, 2011, p. 11-19.

<sup>3</sup> Cette étude consacrée à l'animal à la cour ducale lorraine au tournant du Moyen Âge et de la première modernité doit beaucoup aux ouvrages suivants : J. PIERAGNOLI, *La cour de France et ses animaux (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2016 ; A. PARAVICINI BAGLIANI, *Le bestiaire du pape*, Paris, 2018 ; A.-M. COCULA et M. COMBET, *L'animal au château*, Bordeaux, 2020.

<sup>4</sup> A. COLLIGNON, « La bibliothèque du duc Antoine. Recherches bibliographiques suivies de l'inventaire annoté », *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1906-1907, t. 4, pp. 1-135, ici p. 102, n° 56, p. 104, n° 66 (peut-être : BARTHELEMY L'ANGLAIS, *Le Propriétaire des choses*, Lyon, Matthias Husz, 1482) et p. 116, n° 121 (peut-être : PIERRE DE CRESCENT, *Le livre des prouffitz champestres et ruralux...*, Paris, Jean Bonhomme, 1486). L'inventaire fut dressé en mars 1544 (n. s.).

permettent, avec un armorial des anoblis de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de pénétrer dans l'imaginaire des contemporains.

Cette documentation hétérogène induit une vision kaléidoscopique, parcellaire, à la limite de la subjectivité, mais éclairante. Essentiellement consacrée à quelques quadrupèdes sauvages et domestiques, cette présente étude a laissé un grand nombre d'animaux dans l'ombre. Il est cependant indéniable que les princes lorrains et leur entourage vivaient à leur contact<sup>5</sup>. Parmi les oiseaux, nous n'apercevons que des faucons. La totalité des poissons et êtres aquatiques a été exclu alors que les duchés lorrains étaient connus pour leurs étangs et que les ducs avaient l'habitude de distribuer des harengs pour le carême. Enfin, les serpents et les vers, comme les poissons n'ont pas fait l'objet d'une recherche particulière. Des mouches volaient, des limaçons rampaient et des grillons stridulaient pourtant alors en Lorraine. Mais cet ensemble documentaire nous montre d'autres évidences. Le duc de Lorraine était un chasseur qui se rêvait, ou que l'on rêvait, en berger.

## 1. Chevaux, chiens, cerfs et autres proies : le prince chasseur

Le prince chasseur, avatar du prince guerrier, est un prince à cheval<sup>6</sup>. Comme nombre de grands féodaux, les ducs de Lorraine ont eu recours à des sceaux équestres qui véhiculaient précisément cette image<sup>7</sup>. Il paraît donc important d'évoquer le cheval bien qu'il soit impossible de lui accorder ici toute la place qu'il mérite. Nous nous contenterons d'aborder rapidement quelques points concernant les montures qui accompagnaient, à la guerre comme à la chasse, le prince et sa noblesse. Philippe Contamine, dans une étude portant sur le cheval « noble » dans le contexte européen, a relevé quelques éléments intéressants des souverains lorrains. On y décèle la place remarquable et la dimension symbolique du cheval. D'abord, dans *La Nancéide*, récit des guerres de Bourgogne qui s'achevèrent avec la bataille de Nancy, remportée le 5 janvier 1477 par René II sur Charles le Téméraire, Pierre de Blarru fait du cheval du duc *Domina* (la dame) un personnage à part entière de son récit<sup>8</sup>. Cette importance cruciale du cheval se traduit très concrètement par l'attention portée à son élevage. Le haras de Portieux, situé près de Rosières-aux-Salines, connu depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, est documenté pendant toute la période envisagée<sup>9</sup>. Mais trois autres haras ducaux sont également connus : à Einville-au-

---

<sup>5</sup> Le porc, animal pourtant essentiel au Moyen Âge, est absent des sources que nous avons consultées. L'aura négative qui l'entoure n'en faisait pas un animal vedette de l'aristocratie (Michel Pastoureau, *Le cochon. Histoire d'un cousin mal aimé*, Paris, 2009 ; *Le roi tué par un cochon*, Paris, 2018). Vaches et bœufs sont à peine mieux représentés ; sans doute sont-ils eux aussi en partie discrédités aux yeux de la noblesse. Le taureau, qui peut s'avérer un redoutable combattant fait ici, à peine, figure d'exception (M. PASTOUREAU, *Le taureau. Une histoire culturelle*, Paris, 2020). Enfin, l'ours offert à René II par les Bernois après la victoire sur le Téméraire n'a pas été aperçu dans notre documentation (*id.*, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, 2015, p. 300).

<sup>6</sup> M. SCHMIDT, « Prince guerrier, prince chasseur ? La vénerie et sa place dans la propagande monarchique de François I<sup>er</sup> », dans P. BENOIST, P. BRIOIST (éd.), *François I<sup>er</sup>, roi de guerre, roi de paix*, Turnhout, (à paraître) ; B. ANDENMATTEN, A. PARAVICINI BAGLIANI et E. PIBIRI (dir.), *Le cheval dans la culture médiévale*, Florence, 2015 ; É. LORANS (dir.), *Le cheval au Moyen Âge*, Tours, 2017 ; A. PARAVICINI BAGLIANI, B. VAN DEN ABEELE, *La chasse au Moyen Âge. Société, traités, symboles*, Florence, 2000.

<sup>7</sup> J.-C. BLANCHARD, « Innover dans le respect de la tradition : Les sceaux équestres des ducs de Lorraine de René II à Charles III (1473-1608) », dans M. LIBERT et J.-F. NIEUS (éd.), *Le sceau dans les Pays-Bas méridionaux, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Entre contrainte sociale et affirmation de soi. Actes du colloque de Bruxelles et Namur 27-28 novembre 2014*, Bruxelles, 2017 (Archives et bibliothèques de Belgique, numéro spécial, 103), pp. 313-328.

<sup>8</sup> PIERRE DE BLARRU, *La Nancéide*, éd. J. BOES, Paris, 2006, mentionné par P. CONTAMINE, « Le cheval « noble » aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : une approche européenne », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 152<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 2008, p. 1695-1726, ici p. 1704, n. 51.

<sup>9</sup> Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle, ar. Nancy, c. Lunéville 2) ; H. LEPAGE, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, Paris, 1862, p. 111.

Jard, à Gondrecourt-le-Château et à Vézelize<sup>10</sup>. La comptabilité livre quelques renseignements qui témoignent de l'activité du haras de Portieux au moins à la fin du règne de René II. En 1504-1505, deux chiens qui gardaient le haras furent ainsi apportés à l'abbaye Notre-Dame d'Autrey après avoir été mordus par un mauvais chien<sup>11</sup>. L'abbaye conservait alors une phalange de saint Hubert qui passait pour protéger de la rage<sup>12</sup>. Cette mention montre l'intérêt porté par le duc à la protection de son haras et des chevaux qui y étaient élevés<sup>13</sup>. Après la bataille de Ravenne (1512), Bayard offrit à Antoine de Lorraine un étalon pris au vice-roi de Naples. Ce cheval fut conduit à Nancy et sa beauté lui valut d'être utilisé comme reproducteur dans le haras ducal<sup>14</sup>. Il n'est pas dit que ce fut à Portieux mais celui-ci est au cœur des préoccupations des ducs de Lorraine. Des dépenses y sont faites durant le règne d'Antoine et enfin, en 1555-1556, de grand coursiers de Naples sont acquis pour y être élevés<sup>15</sup>. Le goût pour le cheval Napolitain était ancré en Lorraine. Au détour de ces quelques comptes, on aperçoit Simon d'Haussonville, écuyer d'écurie. C'est l'occasion d'évoquer la place de l'écurie dans l'hôtel ducal et de préciser que de la fin du XV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre des officiers de l'écurie a considérablement augmenté. En 1485-1486, les officiers de l'écurie sont le grand écuyer et deux écuyers ; ils sont cinquante-deux en 1607<sup>16</sup>. Cette croissance témoigne sans doute principalement du développement des institutions ducales mais la volonté d'améliorer les conditions de vie des chevaux, ainsi que la race équine, doit également être prise en compte. Notons que la bibliothèque d'Antoine ne révèle aucun traité d'hippiatrie mais on y trouve : « Ung livre en parchemin couvert de cuyr, contenant : La Façon de pluseurs mors, frains et gormettes<sup>17</sup> ». Enfin, si la noblesse de l'animal ne fait aucun doute à la cour de Lorraine, il n'empêche que le duc possédait également un objet dont la trivialité détonne. Il s'agit « [d']une queue de poil de cheval besognée, servent à nettier pignes<sup>18</sup> ». Vraisemblablement une brosse

<sup>10</sup> Einville-au-Jard (Meurthe-et-Moselle, ar. Lunéville, c. Lunéville-1), une jumenterie « assez considérable » y est créée par René II en 1490 : P. VIANSSON-PONTE, « Notes historiques sur Einville-au-Jard », *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. XLVI, 1896, pp. 93-130, ici p. 109 ; Gondrecourt-le-Château (Meuse, ar. Commercy, chef-lieu de canton) (AD54, B 1010, année 1507-1508) et Vézelize (Meurthe-et-Moselle, ar. Nancy, chef-lieu de canton) (AD54, B 10040, années 1536-1538).

<sup>11</sup> Les sources archivistiques, relativement nombreuses pour la période envisagée, n'ont pas été dépouillées exhaustivement. La consultation de l'inventaire d'Henri Lepage (*Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Meurthe, archives civiles. Série B*, t. 1, Nancy, 1873 ; *Série B. n° 3311 à 7782*, t. 2, Nancy 1875 ; *Série B. n° 7783 à 12470* ; C, D et E, t. 3, Nancy 1879) a simplement valeur de sondage mais permet tout de même de tirer quelques données probantes. La plupart des cotes désormais précisées en note proviennent de cet inventaire, ici : Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (AD54), B 8474.

<sup>12</sup> Autrey (Vosges, ar. Épinal, c. Saint-Dié-des-Vosges-1) ; A. FOURNIER, « Le saint Hubert d'Autrey », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 22<sup>e</sup> année, 1896-97, p. 247-264.

<sup>13</sup> Une distance d'environ cinquante kilomètres sépare Rosières-aux-Salines et Autrey.

<sup>14</sup> SYMPHORIEN CHAMPIER, *Les gestes ensemble la vie du preulx chevalier Bayard*, éd. D. CROUZET, Paris, 1992, p. 51, cité par P. CONTAMINE, art. cité, p. 1704.

<sup>15</sup> AD54, B 8475 (1516-1517) : dépense faite par le gouverneur du haras de Portieux, tant pour les juments que pour les coursiers qui y étaient pour étalons ; B 8481 (1526-1527) : Dépenses pour l'entretien et gouvernement du haras de Portieux ; pour la façon d'un petit parc joignant la grande grange dudit Portieux ; pour le nettoyage des étables du château de Rosières, où l'on avait mis les poulains pendant l'hiver ; B 1106 (1555-1556).

<sup>16</sup> AD54, B 1026 (1520-1521) : à Simon d'Haussonville, écuyer d'écurie, pour la dépense qu'il a soutenue à faire une étable au lieu de Portieux pour y loger les coursiers du haras. En 1485-1486, on trouve au sein de l'hôtel, le grand écuyer et deux écuyers d'écurie alors qu'en 1607, le grand écuyer est assisté de dix écuyers de la petite écuries (ils servent par quartier), de deux gouverneurs des pages, de treize laquais, de neuf palefreniers de la grande écurie et quatre de la petite, de quatre maréchaux et cochers, enfin de cinq artisans d'écurie. Soit un total de quarante-sept personnes auquel, il faut encore ajouter les poursuivants et cloches d'armes (ou trompettes) qui sont également sous la responsabilité du grand écuyer : H. LEPAGE, « Les offices des ducs de Lorraine et de Bar et la maison des ducs de Lorraine », *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1869, pp. 6-440, sur les effectifs : p. 336 et p. 339, sur les grands écuyers d'écurie et leurs fonctions : p. 370-373.

<sup>17</sup> A. COLLIGNON, art. cité, p. 96, n° 25.

<sup>18</sup> *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, Nancy, 1891 : inventaire de « tous les meubles estans en la gallerie et au Rond en la maison de Nancy » [mars 1544 (n. s.)], p. 114, n° 598.

en crin de cheval qui servait à nettoyer les peignes. Cette brosse était cependant conservée avec d'autres objets d'origine animale plus remarquables. Nous y reviendrons.

Avec les deux chiens de garde du haras de Portieux menés auprès de la relique de saint Hubert à Autrey, nous avons déjà croisé un autre adjuvant précieux du chasseur. Certes ces chiens n'étaient pas des chiens de chasse mais ils nous permettent d'évoquer plus largement la présence de cet animal et son rôle à la cour ducale. Cette présence et ce rôle sont d'ailleurs plutôt placés, justement, sous le patronage de saint Hubert, protecteur des chasseurs. Il faut, en effet, reconnaître que les sources archivistiques laissent essentiellement apparaître les chiens utilisés pour la vénerie et surtout les hommes qui étaient chargés de leur entretien. En 1474, l'écuyer Conrad de Bâle, précédemment au service de Jean et Nicolas d'Anjou, est confirmé « maître venneur et grant faulconnier ». Il est précisé dans la lettre patente que lui et ses commis doivent être obéis « es choses touchans et regardans lesdits offices tant de deffence de la chasse, gistes de noz braconniers et chiens et aultrement<sup>19</sup> ». En 1485-1486, quatorze personnes sont comptées parmi les fauconniers et veneurs mais aucun braconnier n'est expressément mentionné<sup>20</sup>. On connaît cependant l'existence de Gérard de Chancenay et de trois autres braconniers du duc, restés anonymes, en 1488<sup>21</sup>. Dans les dernières années du règne de René II, Maïke Schmidt dénombre sept officiers de vénerie qui s'occupent des chiens : trois braconniers, un valet des chiens, un garde des petits chiens, un valet des chiens courants et un valet des chiens couchants<sup>22</sup>. Les effectifs sont en légère hausse en 1607. Neuf valets des limiers, des chiens courants et des lévriers sont alors sous les ordres du grand veneur<sup>23</sup>. Il faut donc imaginer un prince et une cour en contact étroit avec une population canine qui devait être importante. Mais nous disposons de très peu d'informations nous permettant de préciser la nature des relations qui existaient entre l'homme et l'animal. Quelques indices se trouvent dans l'art et la littérature. On évoquera d'abord des sculptures animalières conservées dans les collections du duc : « Ung petit chien de terre contrefaict » et « Trois petitz chiens d'albâtre » qui dénotent d'un réel intérêt pour la représentation canine<sup>24</sup>. On nous permettra aussi de rappeler l'œuvre de Pietro da Milano exécutée au château de Bar en 1463 qui représente deux chiens affrontés. Ce regard de l'artiste, ayant saisi sur le vif le combat des deux bêtes, révèle l'attention qui leur fut portée. Les descendants de René I<sup>er</sup> d'Anjou pouvaient encore admirer le naturalisme de cette sculpture, toujours présente au château, aujourd'hui devenu musée<sup>25</sup>. Il est difficile de spécifier la race de ces deux ennemis, en revanche les lévriers représentés dans les armoiries concédées en 1510 par le duc Antoine à Michault Legay, sommelier de paneterie du duc, et à Jean Preudhomme, procureur du sénéchal de Barrois, sont nettement identifiables<sup>26</sup>. Ces choix emblématiques témoignent de la valeur symbolique accordée à ses animaux. On

---

<sup>19</sup> AD54, B 1, fol. 141 (Charmes, le 7 juin 1474).

<sup>20</sup> H. LEPAGE, art. cité, sur les effectifs : p. 336, sur les offices de chasse : p. 391-401.

<sup>21</sup> AD54, B 3, fol. 168 (don de douze réseaux de froment, Bar-le-Duc, le 2 juillet 1488) et fol. 235 v°.

<sup>22</sup> En 1506, l'effectif total est de dix officiers de vénerie ; il faut en effet ajouter un maître des toiles et deux pipeurs aux « spécialistes » de la gente canine : M. SCHMIDT, « Les ducs de Lorraine, maîtres chasseurs ? L'univers cynégétique et les relations franco-lorraines au miroir de la comptabilité des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Annales de l'Est*, n° 2, 2015, pp. 269-285, ici p. 277-278.

<sup>23</sup> Il faut y adjoindre sept piqueurs et maître et aides des toiles : H. LEPAGE, art. cité, sur les effectifs : p. 340. Sur la chasse aux toiles et son développement : C. ANTHENAISE, « La chasse, le plaisir et la gloire », in éd. C. ANTHENAISE et M. CHATENET, *De l'Italie à Chambord, François I<sup>er</sup> : la chevauchée des princes français*, Paris, 2004, pp. 73-96.

<sup>24</sup> *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, Nancy, 1891 : inventaire de « tous les meubles estans en la galerie et au Rond en la maison de Nancy » [mars 1544 (n. s.)], p. 95, n° 323 et p. 109, n° 534.

<sup>25</sup> P. CHONE, *La Renaissance en Lorraine. À la recherche du musée idéal*, Ars-sur-Moselle, 2013, p. 199-202.

<sup>26</sup> Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 108 (1396) : ÉMOND DU BOULLAY, *S'ensuyvent les blasons d'armes donnes, confirmes et aprouves par les très illustres et très puyssants princes Anthoine, François par la grâce de Dieu ducs de Calabre, de Lorraine, Bar et Gueldres et par madame la duchesse Chrestienne de Danemarc et monseigneur de Metz, tuteurs et administrateurs des corps et biens de monseigneur le duc Charles...*, p. 3 et 8.

retrouve pourtant dans *Les menus propos* de Pierre Gringore (1521), illustrés de gravures de Gabriel Salmon, un chien dans une posture nettement moins flatteuse<sup>27</sup>. L'œuvre de Gringore, dédiée au duc Antoine, propose notamment vingt-cinq textes portant sur des animaux, chacun accompagné d'une gravure illustrative. Paulette Choné les a justement interprétés comme étant « 25 "exemples" où la nature des animaux sert de patron à une stupéfiante éthologie du cœur amoureux » ; elle a considéré les *Menus propos* comme un proto-livre d'emblèmes mais n'a pas évoqué le modèle de Gringore<sup>28</sup>. Ce modèle est le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival qui n'a pas connu d'édition ancienne et que Gringore a donc vraisemblablement connu grâce à l'un des nombreux manuscrits conservés<sup>29</sup>. Ce bestiaire, remis au goût du jour par Pierre Gringore, circulait à la cour ducale et il nous fournit, plus particulièrement grâce aux gravures de Salmon, une source intéressante pour observer une certaine forme de perception du monde animal en Lorraine dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle. Revenons donc au chien tel qu'il nous est donné à voir par le graveur. La silhouette de l'animal rappelle celle d'un lévrier, le corps est aussi fin que celui de ceux représentés dans les armoiries déjà évoquées, mais il est ici montré en train de vomir. Le texte précise d'ailleurs que le chien remange ensuite son vomi. Les *Menus propos* ne donnent donc pas une image favorable du chien, pourtant si utile au chasseur. Les lévriers, « chiens de chasse » ou « chiens courants et matus », étaient cependant particulièrement utiles lors des chasses au sanglier que le duc pratique notamment dans les bois qui entouraient Gondreville<sup>30</sup>.

Monté sur un beau et bon cheval, flanqué de chiens bien dressés, le duc accompagné du grand veneur et de ses officiers de vénerie, mais aussi des gentilshommes de sa cour peut se consacrer à l'art cynégétique dans de bonnes conditions<sup>31</sup>. La chasse la plus noble et la plus prisée est incontestablement, en Lorraine comme ailleurs en cette période, celle au cerf. Les fresques peintes dans la « grand galerie » du palais ducal de Nancy étaient le plus spectaculaire témoignage de cette primauté. Ces fresques peintes par Hugues de La Faye, actif à la cour de Lorraine de 1511 à sa mort en 1539, sont aujourd'hui disparues ; elles sont connues grâce aux dessins préparatoires conservés à la Bibliothèque nationale de Saint-Pétersbourg<sup>32</sup>. Le programme iconographique représente le déroulé d'une chasse au cerf, accompagné parallèlement des étapes de la Passion. Des textes en vers accompagnent chaque image. La dimension allégorique de l'ensemble, où le cerf est assimilé au Christ, est indéniable mais la représentation de la chasse et des animaux y est remarquable. « Hugues de La Faye se montre à la fois bon peintre animalier et juste observateur des attitudes et des gestes humains<sup>33</sup>. » Sur les vingt-et-un dessins conservés (ils étaient à l'origine vingt-deux), treize illustrent différents épisodes de la vie du cerf et sept les différentes étapes de la chasse. Proportionnellement, la description naturaliste de la vie du cerf est plus importante que celle de sa chasse. La biche et son faon, les différences physiques du grand cerf et du broquart, le brame et les combats des

<sup>27</sup> PIERRE GRINGORE, *Les menus propos*, Paris, Gilles Couteau, 1521 (non folioté, non paginé).

<sup>28</sup> P. CHONÉ, « Les Menus propos de Pierre Gringore (1521) : le « livre parfait » avant Alciat », communication présentée lors du 10th International Conference Society for Emblems Studies, Christian-Albrechts-Universität zu Kiel, 27 July – 1 August 2014 [https://www.academia.edu/7865108/Les\\_Menus\\_propos\\_de\\_Pierre\\_Gringore\\_1521\\_le\\_livre\\_parfait\\_avant\\_Alciat](https://www.academia.edu/7865108/Les_Menus_propos_de_Pierre_Gringore_1521_le_livre_parfait_avant_Alciat) (consulté le 16/04/2021).

<sup>29</sup> RICHARD DE FOURNIVAL, *Le "Bestiaire d'Amour" et la "Response du Bestiaire"*, éd. et trad. G. BIANCIOTTO, Paris, 2009 ; [https://www.arlima.net/qt/richard\\_de\\_fournival.html](https://www.arlima.net/qt/richard_de_fournival.html) (consulté le 16/04/2021).

<sup>30</sup> Y. PHILIPP, *Gondreville d'après les comptes de Pierre Robin (1476-1504)*, mémoire de maîtrise, Université Nancy II, 1998, p. 95-100.

<sup>31</sup> M. SCHMIDT, « Les ducs de Lorraine, maîtres chasseurs ?... » ; M. MEISS-EVEN, « Portrait des Guise en "gentilz veneurs". La chasse noble au XVI<sup>e</sup> siècle entre symbolique et réalité », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2012/2, vol. 38, pp. 85-118.

<sup>32</sup> Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, Fr. F. p. XIV, 3.

<sup>33</sup> N. REYNAUD, « La Galerie des Cerfs du Palais ducal de Nancy », *Revue de l'Art*, 1983, p. 7-28, réédité dans *Lotharingia*, VIII, 1997, p. 125-162, ici p. 153.

cerfs pour les biches ou encore la perte des bois sont soigneusement observés par l'artiste. Le dernier dessin, à l'origine le premier de la série, représente : « Le cerf en noble repos entre deux dames ». C'est dans cette position que l'héraldique lorraine du début du XVI<sup>e</sup> siècle représente le cerf. Les armoiries concédées en 1512 à Jacques Briseur, fruitier du duc, en 1513 à Adam du Bourg, lieutenant et receveur de Bruyères, puis en 1516 à ses fils Jean et Henri, témoignent de la forte valeur symbolique de ce « noble repos » du cerf<sup>34</sup>. Il convient encore de noter que dans la galerie des Cerfs, l'animal de cette représentation n'était pas peint mais sculpté. La sculpture mesurait deux mètres cinquante et sa tête était ornée d'un réel bois de dix corps<sup>35</sup>. Cette matérialité de l'animal était encore renforcée par la présence d'une rangée de têtes de cerf naturalisées<sup>36</sup>. La tension entre symbolisme et réalisme est également largement exprimée par les poèmes qui accompagnent les images. Nicole Reynaud s'est posé la question de l'auteur de ces textes. Concernant ses connaissances de l'art cynégétique, elle a noté que dans les vers des fresques, le poète reconnaît sa dette envers le *Livre du roy Modus*<sup>37</sup>. Notons au passage que c'est un autre traité qui se trouve dans la bibliothèque du duc Antoine : le *Roman des deduis* de Gace de La Buigne<sup>38</sup>. Nicole Reynaud, après avoir souligné : « un réel sentiment religieux et une pratique familière des textes évangéliques associés à un maniement intrépide de l'allégorie et à une connaissance certaine des termes et usages de la vénerie<sup>39</sup> », a avancé le nom de Pierre Gringore, connu pour avoir écrit plusieurs textes allégoriques utilisant la symbolique du cerf. Parmi ceux-ci, on trouve dans un texte resté manuscrit, avec un prologue de l'auteur et des commentaires sur les *Psaumes* 144 et 128, le récit d'une chasse au cerf. Allusion y est rapidement faite au conflit qui opposa les ducs de Bourgogne et de Lorraine et qui prit fin avec la bataille de Nancy le 5 janvier 1477<sup>40</sup>. Cette chasse au cerf manuscrite fut imprimée dans les *Menus propos* dont il a déjà été question. Elle y précède une chasse au sanglier et l'adaptation d'une partie du *Bestiaire amoureux* de Richard de Fournival. Chacun des textes des deux chasses sont illustrés par une gravure de Gabriel Salmon. La chasse au sanglier fut largement dépréciée au cours du XIV<sup>e</sup> siècle mais restait pratiquée par les ducs de Lorraine<sup>41</sup>. La hure du sanglier est encore présente dans l'héraldique du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Claude Gennetaire et son beau-frère Jean Bouveron, marchands pourvoyeurs de la cour, tous deux anoblis en 1550, reçoivent des armoiries comportant trois hures de sanglier<sup>42</sup>.

Avant de quitter le prince chasseur, la fauconnerie doit être rapidement abordée dans la mesure où sa pratique nous renseigne également sur les goûts animaliers du prince<sup>43</sup>. L'observation des officiers de l'hôtel aboutit aux mêmes conclusions que celles qui concernent la vénerie : les effectifs sont en augmentation. Aux quatorze officiers indifféremment rassemblés parmi les fauconniers et veneurs de 1485-1486, succèdent en 1607 quarante-et-une

<sup>34</sup> Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 108 (1396), p. 11, 14 et 23.

<sup>35</sup> P. CHONE, *op. cit.*, p. 162.

<sup>36</sup> N. REYNAUD, art. cité, p. 161.

<sup>37</sup> Ce texte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, attribué à Henri de Ferrières, est connu par de nombreux manuscrits et a été notamment imprimé à Paris en 1503 : [https://www.arlima.net/eh/henri\\_de\\_ferrieres.html](https://www.arlima.net/eh/henri_de_ferrieres.html) (consulté le 16/04/2021).

<sup>38</sup> A. COLLIGNON, art. cité, p. 112, n° 108 ; [https://www.arlima.net/eh/gace\\_de\\_la\\_buigne.html](https://www.arlima.net/eh/gace_de_la_buigne.html) (consulté le 16/04/2021).

<sup>39</sup> N. REYNAUD, art. cité, p. 158 et 159.

<sup>40</sup> Paris, Bibliothèque nationale de France, français 2274, fol. 7v (sans date, sur le contre-plat supérieur : « Au roy François premier de ce nom »).

<sup>41</sup> M. PASTOUREAU, « La chasse au sanglier : histoire d'une dévalorisation », dans *id.*, *Les signes et les songes. Études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Florence, 2013, pp. 25-41 (1<sup>ère</sup> publication en 2000).

<sup>42</sup> Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 108 (1396), p. 62.

<sup>43</sup> Sur la fauconnerie : B. VAN DEN ABEELE, *La fauconnerie dans les lettres françaises du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Leuven, 1990 ; *id.*, *La fauconnerie au Moyen Âge. Connaissance, affaitage et médecine des oiseaux de chasse d'après les traités latins*. Paris, 1994.

personnes réparties dans l'état de la fauconnerie et dans celui de la vénerie<sup>44</sup>. Les deux effectifs (11 fauconniers et 30 veneurs) pourraient suggérer une supériorité de la vénerie sur la fauconnerie. Mais cet écart est plutôt dû à des contraintes logistiques différentes. L'organisation de la chasse au vol est plus aisée et implique des besoins humains moindres. Durant les règnes de René II et d'Antoine, plusieurs indices viennent d'ailleurs nuancer ces chiffres bruts et soulignent le goût des princes lorrains pour la fauconnerie. Maïke Schmidt en a relevé deux. Premièrement, elle a noté l'achat en mai 1498, lors d'un séjour à la cour de France, de trois sacres au grand fauconnier du roi, René de Cossé, qui coûtèrent vingt-sept écus d'or. Deuxièmement, elle a remarqué les faveurs dont a bénéficié Mengin de Saulxures, qui fut fauconnier de René II, puis grand fauconnier d'Antoine ; elle signale notamment qu'en 1522, Mengin recevait cent écus d'or pour son voyage en Hongrie où il était allé acheter des oiseaux de proie<sup>45</sup>. Les ducs n'hésitaient pas à investir pour leur volerie. Désireux d'élever au mieux les animaux chèrement acquis, ils cherchaient sans doute aussi dans les livres des connaissances plus théoriques à partager avec leur grand fauconnier. En plus du *Roman des Deduis*, qui traite aussi de fauconnerie, le duc Antoine possédait également : « Ung livre escript à la main, touchant la faulconnerye »<sup>46</sup>. Mais dans l'art du vol, la pratique est certainement privilégiée et là encore, les ducs n'hésitaient pas à la dépense pour briller. On trouve ainsi dans leurs collections, différentes fournitures nécessaires tant au fauconnier qu'à ses oiseaux : des leurres et une trompe garnis d'or, trois chaperons pour faucon brodés (peut-être de fil d'or), un gant de fauconnier brodé et deux grandes gibecières, l'une de « satin cramoisi royé d'or », l'autre « d'or traict où il y a une croix de Jhérusalem<sup>47</sup>. »

Le prince chasseur interagit avec plusieurs animaux incontournables de la société médiévale et moderne. Cette interaction peut être réelle, physique et dans le même temps intellectuelle et symbolique. Il semble évident que le duc de Lorraine, quand il traque un cerf, connaît le lien symbolique fort qui unit l'animal au Christ. Cela ne l'empêche cependant pas de s'adonner à cette chasse, de mettre à mort le cerf mais de lui rendre hommage en commanditant une fresque monumentale à sa gloire et en parallèle à celle du Christ<sup>48</sup>.

## 2. Les moutons, les loups et le lion : le prince pasteur

Une autre allégorie christique utilisée à la cour de Lorraine, celle du bon pasteur, nous permet ensuite d'aborder de nouvelles relations du duc, de ses familiers et de sa cour avec d'autres animaux. Le lien entre le prince et le bon pasteur n'est bien sûr pas une invention lorraine. Dans le royaume de France, Simon Gréban, secrétaire de Charles IV d'Anjou, comte du Maine et frère cadet de René I<sup>er</sup>, déplorant la mort de Charles VII filait déjà cette métaphore du roi berger dans sa *Lamentatio Karoli septimi victoriosissimi regis Francorum* en 1461<sup>49</sup>. Ce thème fut ensuite largement développé sous le règne de Louis XII où il prit, dans un esprit pré-

<sup>44</sup> H. LEPAGE, art. cité, sur les effectifs : p. 336 et 340, sur les grands fauconniers : p. 396-397.

<sup>45</sup> M. SCHMIDT, « Les ducs de Lorraine, maîtres chasseurs ?... », p. 275-276 et 283.

<sup>46</sup> A. COLLIGNON, art. cité, p. 128, n° 175.

<sup>47</sup> *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, Nancy, 1891 : inventaire de « tous les meubles estans en la gallerie et au Rond en la maison de Nancy » [mars 1544 (n. s.)], p. 95, n° 323 et p. 109, n° 534.

<sup>48</sup> Nicole Reynaud a relevé ce paradoxe : « Le parallèle manque souvent de bon goût ; il a même du mal à se maintenir avec cohérence jusqu'au bout car, s'il est aisé de comparer le cerf traqué au Christ en sa Passion, il était plus difficile à la pensée de l'époque de rendre symboliquement vile et coupable l'occupation noble par excellence qu'était la vénerie. » À Nancy, ce paradoxe paraît avoir été résolu par les concepteurs de la fresque en traitant distinctement, dans deux registres différents, l'un céleste, l'autre terrestre, de la Passion et de la chasse (art. cité, p. 158 et 159).

<sup>49</sup> C. BEAUNE, « L'historiographie de Charles VII. Un thème de l'opposition à Louis XI », dans B. CHEVALIER (éd.), *La France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Renouveau et apogée*, Paris, 1985, pp. 263-282, ici p. 267.



Renaissance, une coloration de pastorale antique<sup>50</sup>. Notons enfin que le *Saint Jean-Baptiste*, portant un agneau, représenté sous les traits de François I<sup>er</sup> par Jean Clouet vers 1518-1519 pourrait également renvoyer à cette thématique<sup>51</sup>. En Lorraine, trois textes nous permettent d'apercevoir le duc dans le costume du berger. Le plus ancien, n'est pas à proprement parler lorrain mais il a pu avoir une influence à Bar-le-Duc ou à Nancy. Il s'agit de la pastorale *Regnault et Janneton*, écrite par le roi René vers 1457. Le texte est connu par un seul manuscrit daté de la première moitié des années 1490, ayant appartenu à Jeanne de Laval (1433-1498), la seconde épouse de René I<sup>er</sup>. Ce manuscrit unique, illustré de soixante-quatorze dessins à la plume et aquarelle, a sans doute été copié sur un exemplaire enluminé par Barthélémy d'Eyck vers 1460<sup>52</sup>. Ce manuscrit perdu a pu être vu par René II qui séjourna dans sa jeunesse auprès de son grand-père. Après la bataille de Nancy le 5 janvier 1477, le vainqueur du téméraire fut d'ailleurs célébré par Jean du Prier, écrivain au service du roi René de 1451 à 1480, qui lui a dédié *Le Songe du Pastourel*. Dans ce poème allégorique qui évoque le conflit qui opposa le duc de Bourgogne et le duc de Lorraine, ce dernier est le « pastourel » qui protège son troupeau du lion bourguignon. Là encore, le texte est connu par un manuscrit plus tardif. Commandité par le duc Antoine, ce manuscrit, actuellement conservé à Vienne, fut décoré par Hugues de La Faye vers 1515<sup>53</sup>. Le troisième texte, une églogue pastorale de Pierre de Ronsard publiée en 1559, célèbre le mariage du berger Charles III de Lorraine et de la bergère Claude de France<sup>54</sup>. Dans ces textes, et dans leurs illustrations quand elles existent, le prince pasteur est confronté à de nouvelles figures animales. Au mouton bien sûr mais aussi à ses prédateurs, tant réels (les loups), qu'imaginaires (le lion). D'autres animaux sont encore parfois évoqués dans ces textes mais de manière plus marginale. Nous tenterons ici de montrer comment la littérature et l'art rendent en fait compte de réalités très concrètes à la cour ducale de Lorraine. Ainsi, si René II fut bien le bon pasteur, protecteur de son peuple et vainqueur du lion bourguignon, son épouse Philippe de Gueldre a bien été « bergère » dans son domaine de Gondreville. En 1493, la duchesse reçut, entre autres biens, la terre de Gondreville en douaire. Elle décida alors d'y développer l'élevage de moutons qui y préexistait. Cette bergerie a pu être interprétée comme le « prélude lorrain des Trianons » mais elle fut aussi et surtout une source de profits pour la duchesse<sup>55</sup>. Il n'est pas aisé, voire impossible, de cerner le volume du cheptel, ni les revenus qu'il procure, mais il est probable qu'outre la consommation de la cour, la production de la bergerie (viande, laine ou fourrure, fromage) pouvait être un complément de ressources non négligeables pour la duchesse. C'est elle d'ailleurs qui fut à l'origine de la création et du développement de la fromagerie attenante à la bergerie. Les séjours relativement fréquents de René II et de Philippe semblent prouver que le couple appréciait la vie à Gondreville. Peut-être se rêvaient-ils alors en pasteurs, comme son grand-père Regnault et sa seconde épouse Janneton. Il convient cependant de rappeler que le duc s'y épanouissait surtout en veneur et en fauconnier et que la duchesse y gérait son patrimoine et l'entreprise qu'elle tentait de développer. Veuve de René II, Philippe de Gueldre renonçait au monde et devenait clarisse à

<sup>50</sup> V. TERRASSON DE FOUGERES, *La Royauté idéale. Images des rois Charles VIII et Louis XII à travers le spectacle des entrées royales et les guerres d'Italie (1484-1515)*, PhD, Université de Roskilde, Institut d'Études culturelles et linguistiques, 1997-2001, p. 125-132.

<sup>51</sup> C. SCAILLIEREZ (dir.), *François I<sup>er</sup> et l'art des Pays-Bas*, Paris, 2017, p. 245-246.

<sup>52</sup> RENE D'ANJOU, *Regnault et Janneton*, éd. et trad. G. ROUSSINEAU, Genève, 2012 ; M.-É. GAUTIER, *Splendeur de l'enluminure. Le roi René et les livres*, Angers, Arles, 2009, p. 358-363.

<sup>53</sup> Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 2556. M.-C. DEPRez-MASSON, « Poésie et politique. *Le Songe du pastourel de Jehan du Prier. Étude et édition*, Montréal », in *Le moyen Français*, n° 23, 1989 ; F. AVRIL et N. REYNAUD, *Les manuscrits à peinture en France, 1440-1520*, Paris, 1993, p. 385-387.

<sup>54</sup> PIERRE DE RONSARD, *Chant pastoral sur les noces de monseigneur Charles duc de Lorraine, & Madame Claude fille II du Roy*, Paris, André Wechel, 1559 ; PIERRE DE RONSARD, *Œuvres complètes*, éd. J. CEARD, D. MENAGER et M. SIMONIN, Paris, t. II, 1994, p. 182-193.

<sup>55</sup> Y. PHILIPP, *op. cit.*, p. 31-34, 92-110.

Pont-à-Mousson en 1519, son fils Antoine donna alors Gondreville à son épouse Renée de Bourbon (1<sup>er</sup> octobre 1520)<sup>56</sup>. Le nouveau couple ducal pouvait à son tour se projeter en berger et en bergère. En 1559, Ronsard file encore la métaphore bucolique quand il célèbre les noces de Claude de France avec Charlot, le « beau pasteur Lorrain ». Les paysages des duchés sont esquissés et l'on y voit paître dans les forêts et dans les prés, outre des brebis, des chèvres et des vaches sous la bonne garde de leur berger. Mais, quand Regnault et Janneton profitaient de la nature, quand Briquet, leur chien, attendait impatiemment mais sans crainte les restes du repas de ses maîtres, au temps de Charlot et Claudine, les chiens sont « bien armez de colliers, tous herissez de clous » et les pasteurs, dans le royaume comme en Lorraine, connaissent la crainte des loups<sup>57</sup>.

La peur du loup existe bien avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>. Ni la vision idyllique donnée par le roi René, ni les enluminures joyeuses de l'Annonce aux bergers, dans lesquelles ces derniers jouent de la musique en gardant leur troupeau dans la plus grande insouciance, ne doivent nous tromper sur la présence du loup et des dangers qu'il fait alors courir aux bêtes comme aux hommes<sup>59</sup>. En contrepoint à cette vision idéale d'un monde champêtre, il convient en effet d'opposer la représentation gravée par Gabriel Salmon pour les *Menus propos* de Gringore. On y voit le berger qui tente de faire fuir le loup sorti de la forêt pour attaquer des moutons apeurés. Le prince doit assurer la protection de ses sujets contre les ennemis, tant de l'extérieur que de l'intérieur. Il lui incombe donc de lutter contre les loups qui menacent ses troupeaux, ainsi que ceux de son peuple. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, le duc de Bar s'est entouré d'officiers « sachant l'art et industrie de prendre loups et loupves<sup>60</sup> ». L'existence d'un louvetier est établie par une attestation datée de 1465, dont l'auteur est Jacquemin Hébert, demeurant à Vaubécourt, alors louvetier général de René I<sup>er</sup> d'Anjou, duc de Bar. Jacquemin occupait cette fonction depuis quarante ans. Mais en 1469, c'est son fils Woulterain qui l'avait remplacé comme louvetier du bailliage de Bar et témoignait dans un procès qui opposait alors les habitants de Resson au « loupvier » du comte de Ligny<sup>61</sup>. Malgré la grande utilité des louvetiers qui protégeaient les communautés villageoises des loups, les corvées et les redevances dues aux seigneurs qu'ils servaient étaient donc contestées. Mais sans doute le bénéfice de leurs battues et du nombre d'animaux éliminés était-il supérieur au coût occasionné par le droit de « louvage ». René II suivit en effet l'exemple de son grand-père. Peu après son accession au pouvoir, un certain Mengin, « louvier », recevait en don deux muids de sel à prendre sur les salines de Moyenvic<sup>62</sup>. Mais ce n'est que dans la dernière partie de son règne que le duc nomma Didier des Armoises, seigneur de Neufville-sur-Orne, maître louvier du duché de Bar<sup>63</sup>. Didier occupa cet office de 1490 à 1504. A son décès, son fils Guillaume l'exerça à son tour, vraisemblablement jusqu'à sa mort en 1523. C'est ensuite, Nicolas, son fils, qui remplit cette fonction jusqu'à son trépas survenu en 1546. Il faut ensuite attendre 1552 pour qu'un nouveau maître louvier, Didier Urbain dit de Guerpont, soit recréé. Sa nomination marque un

---

<sup>56</sup> R. BLAIS, « Le bac de Gondreville, contribution à l'étude de la circulation en Lorraine », *Mémoire de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. LXXV (4<sup>e</sup> série, 25<sup>e</sup> vol.), 1937-1939, pp. 195-236, ici p. 213, cité par : Y. PHILIPP, *op. cit.*, p. 102.

<sup>57</sup> RENE D'ANJOU, *Regnault et Janneton...*, v. 436 ; PIERRE DE RONSARD, *Œuvres complètes...*, p. 182 et 183, v. 9-10 et 87.

<sup>58</sup> M. PASTOUREAU, *Le loup. Une histoire culturelle*, Paris, 2018, p. 105-110.

<sup>59</sup> Par exemple dans les livres d'heures de Jean de Châteauneuf (Paris, BnF, n. a. lat. 3210, fol. 32r) et de Nicolas II des Fours (Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 1874, fol. 27v).

<sup>60</sup> H. LEPAGE, art. cité, p. 398-399.

<sup>61</sup> Vaubécourt, Meuse, ar. Bar-le-Duc, ch.-l. de c. et Resson, Meuse, ar. Bar-le-Duc, c. Vavincourt. P. Contamine, « Scènes de chasse en Barrois : le loup à la fin du Moyen Âge », dans *Milieus naturels, espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Paris, 1997, pp. 279-286, ici p. 281-282.

<sup>62</sup> AD54, B 1, fol. 266 (1<sup>er</sup> mai 1475) ; C. KOŁODZIEJ, *La louveterie et la destruction des animaux nuisibles. Théorie et pratique*, thèse de doctorat, Nancy, 2010, p. 189-192.

<sup>63</sup> Neuville-sur-Ornain, Meuse, ar. Bar-le-Duc, c. Revigny-sur-Ornain.

changement dans le statut social lié à cet office. La maison des Armoises appartenait à la noblesse féodale alors que Didier Urbain était roturier. Il fut cependant anobli en 1555, peu après sa nomination. Notons que le cimier qui orne ses armoiries est allusif puisqu'il s'agit d'un bras tenant une patte de loup<sup>64</sup>. Réelle nuisance pour les populations paysannes, les loups eurent également un impact sur la vie politique des duchés. C'est en effet au cours d'une chasse aux loups que René II prit froid, tomba malade et mourut à cinquante-neuf ans le 10 décembre 1508. Selon Auguste Digot, le duc « avait déclaré une guerre d'extermination aux loups (...) et il avait l'habitude de dire qu'en tuant un de ces animaux, il sauvait quelque fois la vie à plusieurs de ses sujets<sup>65</sup>. » Son règne, dédié à la protection de ses principautés et de ses sujets, finissait comme il avait commencé. La mémoire des débuts a été conservée dans plusieurs textes dont *Le Songe du Pastourel*. Dans le poème de Jean du Prier, comme dans les dessins aquarellés de Hugues de La Faye, le duc de Lorraine, représenté en berger, doit faire face à l'attaque de Charles le Téméraire, qui apparaît métaphoriquement sous les traits d'un lion, celui que l'on trouve dans ces armoiries. Ce lion, plus dangereux que « grans loups ou liepars », avait déjà dangereusement attaqué le parc où étaient enclos les moutons (on le voit bien au folio 5 verso du manuscrit de Vienne) quand René II, « Roland en cueur, Olivier en vaillance, Hector en fait, Lancelot en prouesse, Paris, en corps, Ponthus en ardiessé, Tristan en bruyt, David en verité, vray Salomon, Alixandre en largesse », put abattre son adversaire et délivrer ses principautés<sup>66</sup>. Dans l'occident médiéval, le lion, bien qu'exotique, était un animal familier<sup>67</sup>. Il est abondamment représenté sur de multiples supports et fait partie de l'univers visuel des femmes et des hommes du Moyen Âge et de la première modernité. Mais à la cour de Lorraine, des lions sont réellement présents. Le petit-fils du roi René bénéficia des largesses de ce dernier dans bien des domaines et il semble qu'il en reçut plusieurs fauves peu après avoir mater le « lion » bourguignon et restaurer son pouvoir sur ses principautés lorraines<sup>68</sup>. Une panthère femelle fut présente à Nancy du 5 septembre 1479 jusqu'à sa mort qui survint le 2 juillet 1480<sup>69</sup>. La même année, le duc de Lorraine installait dans sa capitale un lion et une lionne venue d'Aix-en-Provence. Il leur fit construire, dans l'enceinte du palais ducal, à côté de la Chambre des Comptes, un logis spécial qui comprenait une « chambre des lyons » et une chambre pour leur gardien. Les animaux y furent installés dès le 28 novembre 1480. Les deux bêtes et leur gardien coûtaient cher au duc mais lui procurait indiscutablement un grand prestige. Anthonelle ou Anthoynelle, « lyonnier », « maistre des lyons » ou « gouverneur des lyons », percevait douze francs et dix deniers par trimestre, plus trois gros pour sa dépense de table et cinq gros pour la nourriture des félins. Anthonelle, motivé par ses gages, disposant d'un cadre adapté et de moyens pour s'occuper du couple, parvint à les acclimater et même à les faire se reproduire. Les lionceaux étaient devenus l'objet de cadeaux diplomatiques. Ainsi, en 1483, deux lionceaux

<sup>64</sup> C. KOLODZIEJ, *op. cit.*, p. 190-192.

<sup>65</sup> A. DIGOT, *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1856, t. III, p. 402.

<sup>66</sup> M.-C. DEPRez-MASSON, « Poésie et politique. *Le Songe du pastourel de Jehan du Prier. Étude et édition*, Montréal », *op. cit.*, v. 3-7 et 90-96.

<sup>67</sup> M. PASTOUREAU, « Quel est le roi des animaux ? », dans Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 15<sup>e</sup> congrès, Toulouse, 1984. *Le monde animal et ses représentations au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, pp. 133-142 ; *id.*, « Pourquoi tant de lions dans l'occident médiéval ? », dans *id.*, *Les signes et les songes...*, pp. 5-23 (1<sup>ère</sup> publication en 2000) ; *id.*, *L'ours...*, p. 181-207 (Le sacre du lion).

<sup>68</sup> M. PASTOUREAU, « Les ménageries princières du pouvoir au savoir ? (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », dans *id.*, *Les signes et les songes...*, p. 43-72 (1<sup>ère</sup> publication en 2008) ; T. BUQUET, « Les animaux exotiques dans les ménageries médiévales », in J. TOUSSAINT (dir.), *Fabuleuses histoires des bêtes et des hommes*, Trema - Société archéologique de Namur, 2013, p. 97-121.

<sup>69</sup> Les informations de ce paragraphe sont tirées de l'article de Pierre Boyé : « Animaux d'Afrique à la cour des ducs de Lorraine aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Bulletin historique philologique*, année 1905, n° 1 et 2, pp. 235-244, en partie repris par : G. LOISEL, *Histoire des ménageries de l'antiquité à nos jours*, 3 vol., Paris, 1912, t. 1, p. 242-245 et t. 2, p. 90-91.

furent offerts au comte Palatin, Philippe I<sup>er</sup> 1476-1508, puis, en 1484, trois lionceaux furent destinés à Charles VIII et en 1486, quatre « petiz lyons » furent envoyés à Jean III d'Albret (1469-1516) et à son épouse, Catherine de Navarre (1468-1517)<sup>70</sup>. Mais les auditeurs de la Chambre des Comptes de Lorraine, voisins des lions, jugeaient le coût de l'entretien des fauves trop important et le 21 novembre 1488, la Chambre des Comptes réduisait les frais. La question des dépenses excessives liées à la possession de ces animaux devait déjà se poser en 1487, quand on décida de les faire combattre. Le couple fut vainqueur contre plusieurs taureaux en janvier 1488, puis en mars 1489. Mais la lionne, peut-être blessée, mourut en juin 1489. Le départ d'Anthonelle, qui rentra en Provence le 4 mai 1491, marquait la fin de cette parenthèse africaine en Lorraine. Le lion lui survécut à peine et mourut le 27 août suivant. René II possédait encore deux civettes, documentées en 1505. L'une des deux, vivant encore en 1513, lui survécut. De 1516 à 1521, son fils Antoine pouvait encore se targuer d'en détenir une mais la cour ducal lorraine ne jouissait plus de l'éclatant prestige que lui apportait précédemment la présence des lions. Lions engagés qui pouvaient rappeler symboliquement la victoire contre le Téméraire. Les animaux originaires du continent africain ne sont plus attestés par les sources des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Notons que le singe, vraisemblablement banal, à tel point que René II, dès 1491, put en donner un à un bateleur, fit alors figure d'exception.

## Conclusion

Avec le lion, cet étrange animal familier, nous sentons qu'il est possible de mieux saisir comment l'animal, à la fin du Moyen Âge et dans la première modernité, est à la fois une réalité matérielle, un être vivant qu'il faut entretenir, nourrir, soigner, et un symbole, un idéal qui ouvre une porte vers l'imaginaire et le rêve. Il est un autre animal qui peut encore nous aider à tenter de comprendre les mentalités des contemporains de René II, d'Antoine et encore de Charles III. Il s'agit de la licorne. A nos yeux, cet animal est fabuleux. Pourtant, son existence, comme celle du griffon dont on conservait des ongles ou des œufs dans des trésors, était prouvée par des cornes – des défenses de narval –, entières ou fragmentaires, qui attisaient particulièrement la convoitise des grands. Celle que possédait Laurent de Médicis fut estimée 60 000 florins après son décès<sup>71</sup>. Leurs vertus apotropaïques, leur rareté, leur prestige faisaient leur prix. Les princes lorrains n'ont a priori pas possédé de corne entière<sup>72</sup>. Sans doute leurs moyens ne le permettaient-ils pas. En revanche, on sait qu'ils en ont détenu des fragments. Le testament de l'oncle de René II, Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne (1456-1485), puis de Metz (1485-1505), mentionne une cuillère « ou mylieu de laquelle a une piece de licorne »<sup>73</sup>. Aucun équivalent n'apparaît dans les collections du duc Antoine en 1544 mais Gringore consacrait quelques pages à l'animal dans ses *Menus propos* de 1521 et la représentation d'une chasse à la licorne prenait place dans la marge inférieure du livre d'heures du duc enluminé en 1533<sup>74</sup>. Le jeune Charles III possédait un pendentif qui fut inventorié en 1552 comme « une pièce de licorne enchassé en or, où il y a une petite chainne d'or »<sup>75</sup>. La description de cet objet est en

<sup>70</sup> AD54, B 984, fol. 30 (20 décembre 1486).

<sup>71</sup> *Le trésor de Saint-Denis. Musée du Louvre, Paris, 12 mars-17 juin 1991*, Paris, 1991, p. 223-225 et p. 310-311 ; J. MELET, « L'animal exotique des chambres : l'abrégé d'une faune naturalisée mise en scène à la Renaissance », in A.-M. COCULA et M. COMBET, *L'animal au château*, Bordeaux, 2020, pp. 111-130, ici p. 118.

<sup>72</sup> La corne de licorne était alors sensée neutraliser les poisons (B. Faidutti, *Image et connaissance de la licorne (fin du Moyen Âge-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat, Paris XII, 2 vol., t. 1, pp. 38-41).

<sup>73</sup> J.-C. BLANCHARD, « Henri de Lorraine et saint Éloi : trésor et politique », dans J.-M. CAUCHIES (dir.), *L'Église et la vie religieuse, des pays bourguignons à l'ancien royaume d'Arles (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Neuchâtel, 2010, pp. 87-107, ici p. 105.

<sup>74</sup> Paris, BnF, n. a. lat. 302, fol. 39v.

<sup>75</sup> *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, Nancy, 1891 : inventaire des « baigues de monseigneur », p. 168, n° 90.

accord avec les connaissances zoologiques du temps et n'est nullement révélateur d'un archaïsme ou d'un écart culturel. Dans les quatre volumes de son *Historia animalium*, parus de 1551 à 1558, Conrad Gesner renouvelait profondément les connaissances sur le monde animal mais il consacrait encore plusieurs pages à la licorne sans remettre en cause son existence<sup>76</sup>.

Il semble cependant que dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le regard posé par le prince sur l'animal change. Héritée du roi René, la curiosité à l'égard de l'animal exotique, a conduit René II à recevoir et à financer l'élevage de fauves à côté de son palais. Son fils Antoine dut se contenter de civette mais il semble qu'il put tout de même satisfaire la curiosité familiale par d'autres moyens. Quelques livres de sa bibliothèque, dont les *Menus propos* de Pierre Gringore, traduisent des préoccupations plus intellectualisées. Mais ce sont quelques pièces de sa collection, de son « cabinet de curiosités », qui traduisent le mieux l'évolution que l'on peut observer sous son règne. Parmi ce que l'on peut qualifier de *naturalia*, on trouve un certain nombre d'item qui montrent un attrait différent, une conception nouvelle de l'animal. Il n'est plus perçu comme une réalité familière, fut-elle symbolique, mais comme un objet de curiosité, de fascination aussi, qu'il convient de collectionner, de conserver, faute encore de l'étudier. Encore mises en valeur grâce à l'utilisation de métaux précieux, certaines pièces décrites dans l'inventaire de 1544 ont encore à voir avec le trésor médiéval mais d'autres, laissées au naturel, participent davantage des cabinets de curiosités tel qu'ils vont se développer dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. On citera, par exemple, « une trompe de boufle, garnye de broderie d'or traict » et « une (...) petite corne de boufle, garnye d'argent » que l'on opposera à « (...) une petite cage où il y a ung péroquet », à « deux petites cornes de chamoix », à « une autre petite corne de boufle », à deux pieds de buffle ou encore à un lézard<sup>77</sup>. Les artefacts amérindiens que Marguerite d'Autriche offrit au duc de Lorraine en 1528 pourrait être un autre signe de cette curiosité nouvelle. Rien n'indique cependant que ce présent de l'archiduchesse ait fait suite à une demande expresse d'Antoine, relayée par son ambassadeur. Mais ce dernier rapportait en Lorraine des objets ornés de plumes d'oiseaux et de trophées de mammifères inconnus, notamment : « deux testes de pigres à cloquettes de cuyvre<sup>78</sup> ». Il s'agit de têtes de paresseux qui viennent incontestablement ouvrir l'horizon zoologique des princes lorrains et de leur cour. Le réel dépassait l'imaginaire.

Jean-Christophe Blanchard  
CRUHL – Université de Lorraine

---

<sup>76</sup> P. MESNARD, « L'horizon zoologique de la Renaissance », dans éd. A. BUCK, P. COSTABEL, A. G. DEBUS, A. G. et al., *Sciences de la Renaissance*, Paris, 1973, p. 197-205 ; C. A. GMELIG-NIJBOER, *Conrad Gesner's "Historia Animalium". An inventory of Renaissance Zoology*, Meppel, 1977 ; CONRAD GESNER, *Historiæ animalium, Liber I de quadrupedibus uiuiparis*, Zurich, Christoph Froschauer, 1551, p. 781-786 (*De monocerote*).

<sup>77</sup> *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, Nancy, 1891 : inventaire de « tous les meubles estans en la gallerie et au Rond en la maison de Nancy » [mars 1544 (n. s.)], p. 102, n° 434, p. 103, n° 440-443, p. 108, n° 518, p. 114, n° 597 et p. 115, n° 612. Nous pouvons encore mentionner : « Ung bougeoyr de la tortue. » (p. 77, n° 128), sans pouvoir cependant préciser la nature de cet objet.

<sup>78</sup> H. ZIMMERMAN, « Inventoire des parties de meubles estans es cabinetz de Madame en sa ville de Malines, estans a la garde et charge de Estienne Luillier, varlet-de-chambre de ma dite dame, lequel en doit respondre a Richard Contault, garde-joyault de ma dite dame, et le dit Contault en tenir compte a icelle ma dite dame » [20. April 1524], *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses* 3 (1885), p. CXIX-CXX, n° 902-948, ici n° 910 ; Myriam Marrache-Gouraud, « Paresseux », dans Dominique Lanni (dir.), *Bestiaire fantastique des voyageurs*, Paris, 2014, p. 315-317.